LES

DENTELLES

DE CAEN

Hon: Thomas Wilson Esquire,

with kindest regards & compliments

from

Paul L. McDrouet.

Received January 1. 1900.



LES DENTELLES DE CAEN

Par M. Paul DROUET

Après avoir groupé, comme nous venons de le faire, la série des vues artistiques des monuments dont s'honore notre ville de Caen, et après avoir signalé les œuvres d'art si variées dont elle est enrichie, notre œuvre serait incomplète si nous ne faisions aucune allusion à la fabrication artistique des dentelles, qui, pendant plus d'un siècle, a eu une importance considérable principalement à Caen et, par rayonnement, à Bayeux et dans plusieurs autres localités du Calvados.

La dentelle... ce mot doux à l'oreille et qui s'applique si bien au tissu léger, transparent et gracieux qu'il désigne, n'éveille-t-il pas spontanément chez les dames le sentiment agréable de cette parure fine, légère, vaporeuse et riche qui leur sied toujours si bien, dont elles savent faire un usage si varié, souvent si étudié, et qui se prête si docilement aux

gracieuses ondulations de leurs mouvements ? A ce titre, ce mot *dentelle* semble évoquer aussi chez les hommes un sentiment de sympathie, par induction (si nous pouvons nous exprimer ainsi) pour ce tissu ornemental, par suite du caractère de distinction qu'il donne aux dames qui le portent et cela, abstraction faite de l'intérêt artistique que la beauté du dessin, ou la finesse du point peut offrir ; quant aux ornements de dentelle que les gentilshommes des XVIIe et XVIIIe siècles portaient avec tant d'ostentation, cette mode devait résulter d'un sentiment opposé.

Les gracieux détails d'un paysage, ce que nous appelons les beautés de la nature, ne revêtent-ils pas quelquefois dans nos rêveries l'aspect d'une garniture idéale d'une dentelle de verdure; nos vallons garnis d'arbres, nos collines couronnées de forêts d'arbres verts, se détachant sur l'horizon, ont pu inspirer les premiers artistes qui ont créé les différents effets de dentelle, tel, cet Anglais contemplateur qui avait coutume de dire : « Les bois et les forêts, ce sont les passementeries de la terre. »

Il est certain que nos dessinateurs pour la dentelle se sont inspirés de ces effets naturels ; leurs dessins ne représentent-ils pas, très souvent, des branchages, des sarments de vignes, des palmes et des fleurs ?

Depuis un temps immémorial, l'esprit humain a eu la conception de la dentelle ; sans remonter jusqu'à la célèbre Arachné, on sait que les « lacis », sorte de filet brodé, étaient connus dans le moyen âge, et, dans un autre ordre de travail, les ornements de fer forgé, les grilles, les balcons artistiques — dont les XVIIe et XVIIIe siècles ont laissé de si beaux modèles — ne peuvent-ils pas être considérés comme de la dentelle de fer ?

Les bois sculptés à jour, dont le XVIe et le XVIIe siècles ont produit de si beaux effets, ne constituent-ils pas aussi une dentelle ?

Enfin, ces merveilleux pendantifs, ces balcons, ces volutes de pierre, dont nos églises ogivales caennaises (pour ne citer que celles-là) renferment des détails si curieux et si réussis ; ces découpures superbes qui décorent, à l'intérieur comme à

l'extérieur, les monuments de l'époque de la Renaissance, ne sont-ils pas autant d'effets de dentelle de pierre ?

En un mot, ces attributs poétiques, ont pour but d'alléger

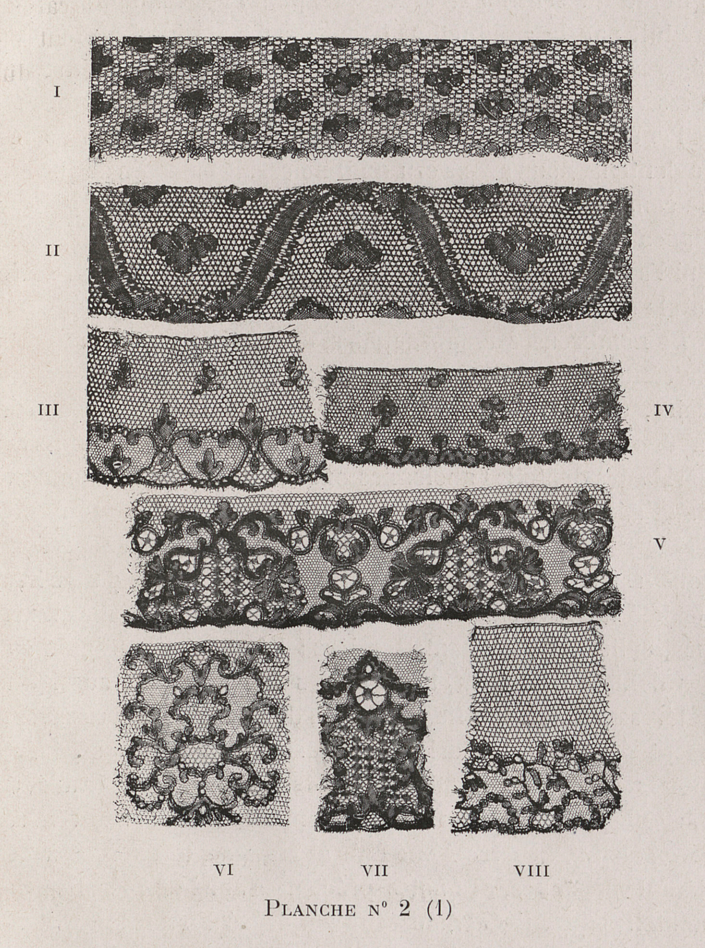


PLANCHE N° 2 (1)

ornementalement l'aspect des édifices monumentaux, et ils rompent savamment la monotonie de leurs lignes, qui, sans

(1) PLANCHE N° 2. — **Dentelle de Soie noire de l'époque primitive**

I. Bande très ancienne, dessin étoilé, fond en réseau d'épingles fermées. — II. Bande très ancienne, guirlande en point grillé sur fond champ. — III et IV. Spécimens d'anciennes dentelles fond champ. — V. Echantillon avec effets de champ, de point vitré, de point de neige sur guipure. — VI, VII, VIII. Anciens spécimens analogues.

cela, seraient ou trop lourdes, ou trop sévères, tel n'est-il pas l'effet de la dentelle sur la toilette des dames ?

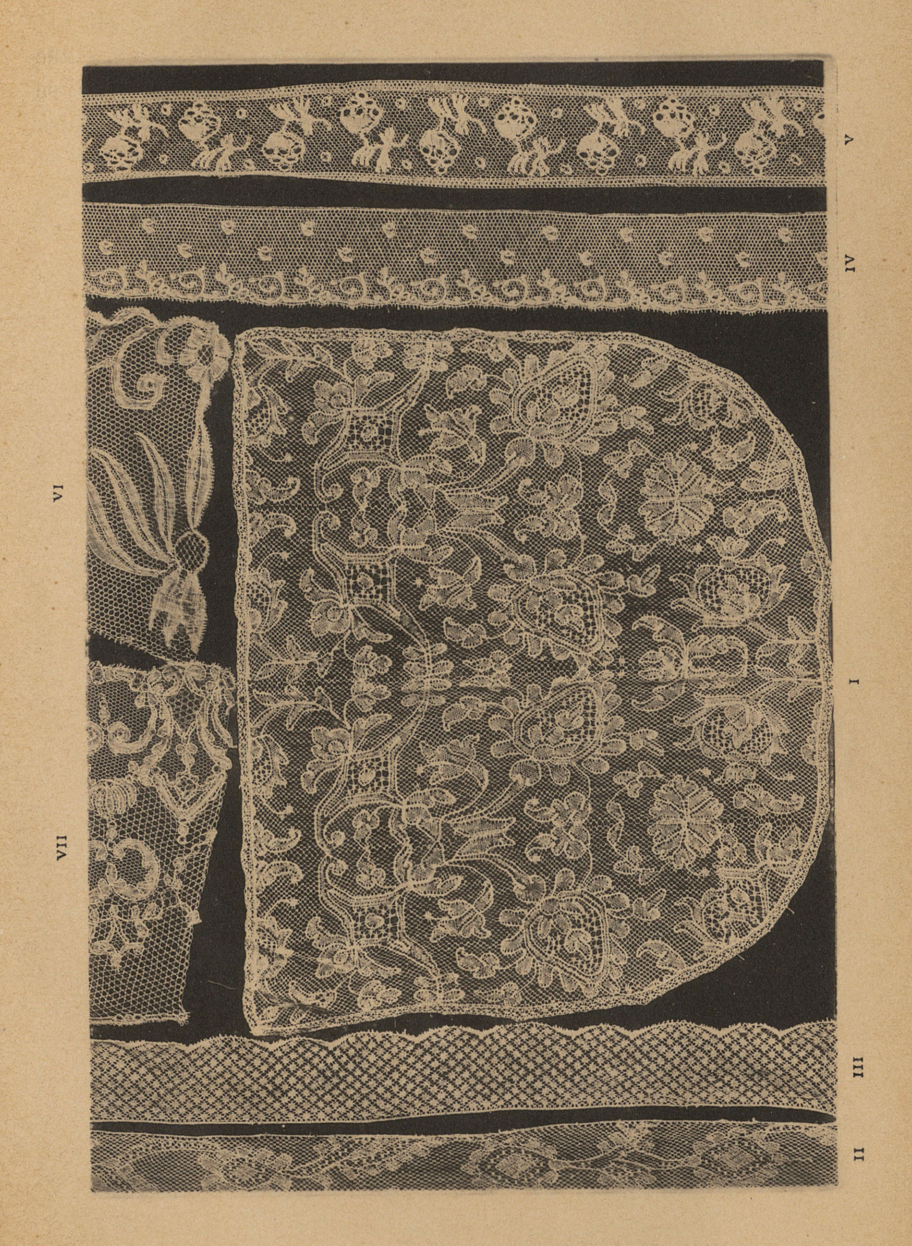
Toute cette variété d'ornementation implique bien l'idée absolue du sentiment artistique, inné chez l'homme, qui se traduit par la production d'œuvres décoratives, poétiques, légères, suggestives et idéales appliquées à ses demeures et à ses vêtements.

Pénétré de l'importance de la pensée artistique dont émane la dentelle, nous avons cru qu'il ne serait pas hors de propos de consacrer, au cours de notre revue rétrospective, quelques lignes au souvenir de la dentelle de Caen, alors que le siècle qui l'a vue si florissante va disparaître et que cette industrie locale semble toucher à son déclin.

De nombreuses monographies, des notices et des rapports présentés à la suite des Expositions nationales et internationales, ont fait connaître l'historique de la fabrication de la dentelle en général. Dans ces ouvrages, les points si variés des dentelles anciennes ont été habilement et savamment décrits ; le volume publié en 1869 par Mme Fanny Bury Palliser est l'un des plus suggestifs ; il embrasse presque tous les genres ; l'ouvrage de M. Ernest Lefébure, de Paris, a projeté sur les dentelles de France et sur celles de Bayeux en particulier, une éclatante lumière ; l'étude de M. Seguin sur les dentelles du Puy et des autres fabriques est aussi très intéressante ; M. Ch. Harry Biddle, de Londres, nous a savamment démontré les origines et les mérites des différents points d'Irlande, tandis que les rapports généraux de M. Aubry, de Mirecourt, et notamment ceux de nos vénérés compatriotes, Pierre-Aimé Lair et Morière, ont donné, à différentes époques, des notes précieuses sur la fabrication des dentelles dans le Calvados, sur son degré d'importance et sur le mérite de nos fabricants locaux.

Nous devons donc considérer, qu'en thèse générale, le sujet est épuisé ; cela étant admis, nous nous maintiendrons exclusivement dans des détails plus spéciaux qui concernent les dentelles qui étaient faites à Caen.

Nous nous efforcerons de faire connaître la diversité de points qui varient les effets des différents genres de dentelles



GENRES PRIMITIFS ; ANCIENNES DENTELLES DE FIL BLANC

I. Fond de bonnet très ancien ; réseau Alençon avec épingles fermées. — II. Entre-deux très ancien, fond Alençon avec épingles fermées. — III. Dentelle très ancienne, genre du point de Flandres. — IV. Dentelle genre Malines, extra-fine, fond champ. V. Entre-deux genre de Lille. — VI. Pointe de col dont le dessin est très finement toilé. — VII. Effets de fond de champ avec dessin toilé mélangé de réseau Alençon très fin. (Env. 1/3 grandeur réelle).

qui ont été faits à Caen, et de mettre ainsi en relief, l'intelligence native des anciennes paysannes du Calvados, qui, à toutes les époques, ont su si subtilement et si habilement saisir et exécuter les dessins continuellement variés et tous les genres de points qui leur ont été demandés.

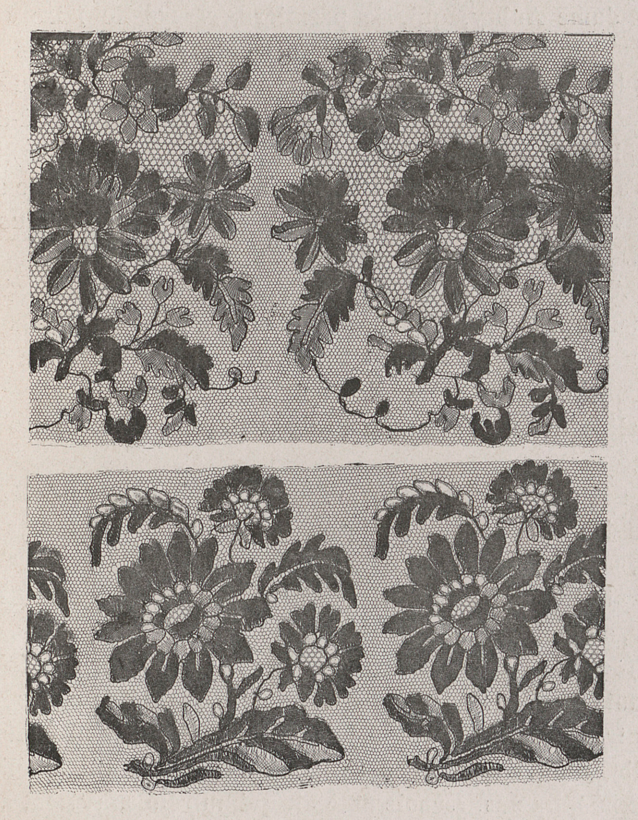


Planche n° 3 (1)

Les premières origines de la fabrication de la dentelle dans notre localité sont assez obscures, évidemment son iutroduction a d'abord été lente et progressive ; l'impulsion

(1) Planche n° 3. — **Dentelle de Soie noire de l'époque de 1820 environ** Deux bandes avec effets mats et ombrés.

vigoureuse qui avait été donnée, en 1680, par le grand Colbert, pour l'introduction, en Normandie, de la fabrication du Point de Venise, qui fut promptement transformé en Point d'Alençon, sous la savante direction de Mme Gilbert, eut sa répercussion dans le Calvados ; des dames en firent leur ouvrage d'agrément, et, si je suis bien renseigné, ce fut une dame Aubry, qui, la première, essaya de faire « au croisé », c'est-à-dire par l'entrecoisement des fils roulés sur les bloquets, ou fuseaux, que nous connaissons, le réseau que Mme Gilbert et ses émules faisaient au « passé », c'est-à-dire simplement avec une aiguille.

D'après M. Morière : « Les premiers essais de dentelle aux « environs de Caen remontent à 1727 ; ils sont dus à « M. Simon, aïeul du regrettable M. Pierre-Aimé Lair.

« A partir de cette époque, le nombre d'ouvrières aug- « menta progressivement et rapidement, puisque, dès la fin « du siècle dernier (le XVIIIe), on livrait au commerce non « seulement des bandes de toute largeur, mais encore des « voiles, des châles, des mantilles de diverses espèces. »

En 1803, la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen organisa une exposition régionale des produits des arts du Calvados, et nous relevons le passage suivant extrait du savant rapport du secrétaire de cette Société, M. Pierre-Aimé Lair, auquel nous venons de faire allusion :

Epoque de 1803. — « Les dentelles exposées par nos fabri- « cants le disputent en beauté et en qualité à celles des « autres manufactures qui jouissent du plus grand renom ; « elles prouvent combien ce genre d'industrie est amélioré « depuis dix ans. La soie et le fil, qui autrefois, à Caen, ser- « vaient à faire plutôt une espèce de passement que de la « dentelle, se sont prêtés avantageusement, sous la main de « l'ouvrière, à toutes les formes agréables que le goût a « voulu leur donner. La robe, la tunique et le schall en den « telle noire qui sont exposés, prouvent l'usage varié des « objets de cette fabrique et présentent de grandes difficultés « vaincues par Mme Manchon. Les dessins en sont aussi gra « cieux qu'exécutés avec soin. La Société, sachant apprécier

« les talents et le zèle de cette dame, lui a décerné une mé-
« daille. »

« Tout le monde a remarqué une dentelle d'une grande « hauteur présentée par M. Saint-Jore ; il a aussi exposé les

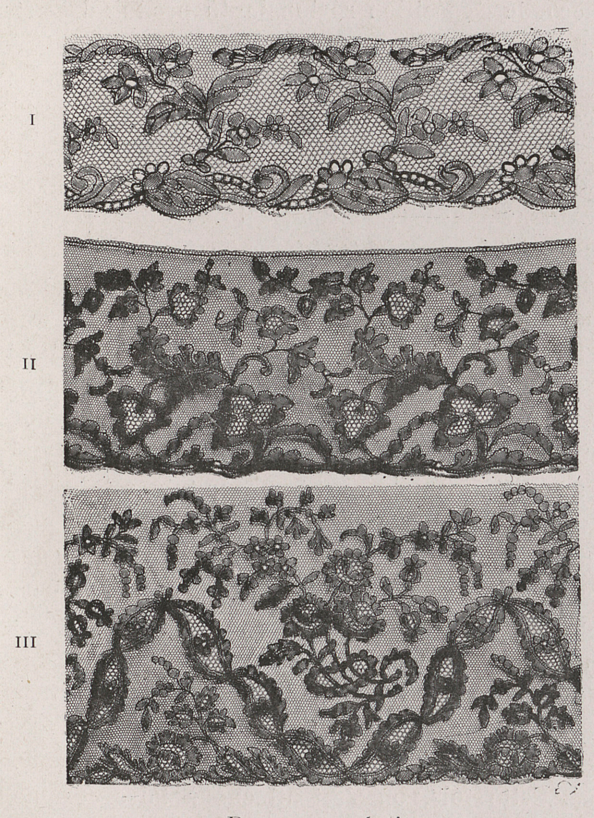


PLANCHE Nº 4 (1)

« deux côtés d'un sac à ouvrage, devenu depuis quelque « temps une nouvelle parure pour les femmes ; il était orné « d'un médaillon renfermant un chiffre militaire.....

(1) PLANCHE Nº 4. — **Dentelle de Soie noire**

I. Très ancienne *bordure* fond champ, dessin grillé très clair. — II. Ancienne dentelle fond Alençon, époque 1830 avec *pied*. — III. Bordure, avec *melles* pour la jonction par le raccroc, période 1845 à 1848.

« M. Saint-Jore, qui s'est occupé toute sa vie des progrès de
« la fabrique de dentelles de Caen, avait les plus grands
« droits à notre reconnaissance ; il a été également cou-
« ronné. »

Une seconde Exposition régionale du produit des arts du Calvados fut organisée, en 1806, par notre Société d'Agriculture et de Commerce, et, dans son rapport circonstancié, M. Lair nous fait connaître la situation de la manufacture de dentelles et les progrès qu'elle avait réalisés depuis la précédente exposition en 1803. Nous ne saurions mieux faire qu'en citant textuellement les termes de cet intéressant rapport :

Epoque de 1806. — « De toutes les branches de commerce
« du département, celle à laquelle nous attachons le plus
« d'importance, est, sans contredit, la manufacture de den-
« telles ; c'est l'industrie la plus étendue du Calvados. Elle
« occupe une multitude de personnes et leur procure une
« subsistance assurée à toutes les époques de leur vie. Elle
« présente d'autant plus d'avantages que les matières pre-
« mières qu'elle emploie sont le produit du sol français et
« que la fabrication qui est le résultat de l'industrie particu-
« lière du département, nous procure un commerce considé-
« rable avec l'étranger. Les objets que nous admirions à
« l'Exposition de 1803 comme des nouveautés : les robes, les
« tuniques, les schalls, les écharpes, nous paraissent aujour-
« d'hui des ouvrages ordinaires. La première année, on
« s'était borné à rapprocher, avec adresse, des morceaux
« séparés et l'œil le plus attentif y avait, il est vrai, été
« trompé. Cette fois, on s'est attaché à faire ces mêmes
« ouvrages d'une seule pièce ; il a fallu, sans doute, bien du
« temps et bien du soin, mais l'art a triomphé de tous les
« obstacles. Ces objets, sans être plus brillants aux regards
« de l'amateur, présentent plus de perfection à l'œil exercé
« du connaisseur. Nous ne pouvons, en général, trop vanter
« la richesse des ornements, la délicatesse du travail et la
« régularité de l'exécution. Nous en sommes redevables à
« l'heureuse conception du dessinateur, à la patiente activité
« de l'ouvrière et à la surveillance et la haute direction des

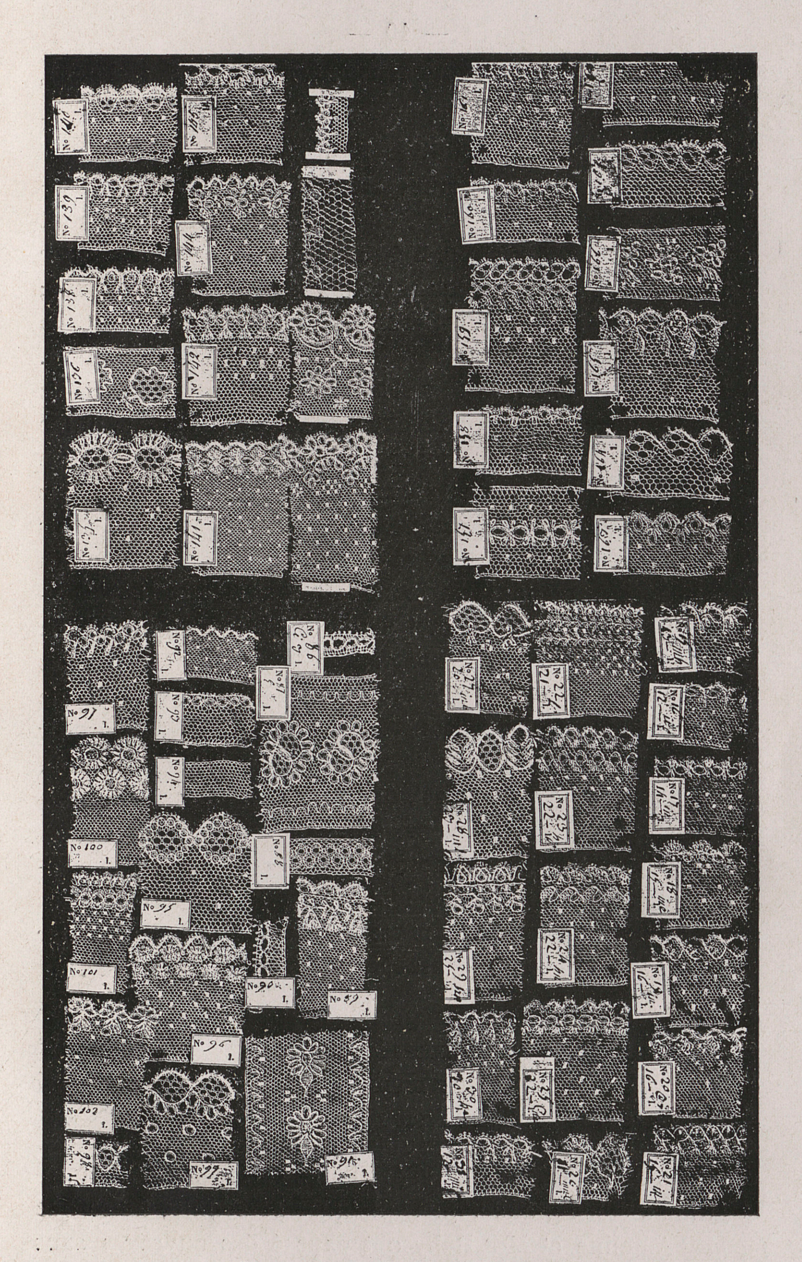


Planche n° 5. — **Dentelles de fil blanc**

Feuille détachée du carnet d'échantillons d'un ancien fabricant caennais (M. Louis Hamon aîné), 1820 à 1832. C'étaient les mêmes genres de dentelles que ceux que l'on fabrique à Malines, à Lille, Arras, Honfleur.

« fabricants. En leur donnant, à tous, les louanges qu'ils
« méritent, nous en devons plus particulièrement à M. Tar-
« dif, de Caen, qui est établi à Bayeux . . . .

. . . .

« . . . . . . La ville de Caen possède, également
« dans la même partie, un de ces hommes faits pour reculer
« les bornes de leur art, je veux parler de M. Louis Houël ;
« pénétré de l'esprit public qui nous animait, il s'est en
« quelque sorte associé à nous pour faire briller l'Exposition.
« Les ouvrages remplissaient une arcade entière. Tout le
« monde a particulièrement remarqué un schall d'une aulne
« et demie carrée, fait d'une seule pièce. On n'était pas
« encore parvenu à exécuter une dentelle aussi étendue dans
« ses dimensions, sans avoir recours au *raboutissage*. Trois
« ouvrières ont constamment travaillé pendant six mois à
« cet ouvrage, d'autant plus étonnant, qu'on ne peut décou-
« vrir le point par où il a été commencé, ni celui par où il a
« été terminé. Trois mille fuseaux et dix-huit mille épingles
« y ont été employés. L'exécution en paraissait si difficile
« aux fabricants eux-mêmes, que M. Houël, afin de prévenir
« toute espèce de doute, a exposé le métier de son invention
« qui a servi à exécuter ce schall. Pour prix de tant dévoue-
« ment, M. Houël a reçu la médaille.

« Si quelqu'un pouvait douter des avantages de l'Exposi-
« tion, il en eût été bien convaincu par l'empressement des
« fabricants à faire des ouvrages parfaits et à les présenter
« au concours ; rien de médiocre n'a paru en dentelles. Tout
« le monde a admiré la finesse du fichu de Mme Lacauve, de
« Bayeux, la richesse de la robe blanche de Mlle Marescal, les
« belles proportions de la robe noire de Mme Ameline, la dif-
« ficulté vaincue dans les chiffres armoiriés exécutés par
« MM. Saint-Jore fils et William Paysant et les ouvrages,
« moins brillants, mais très réguliers de M. Lemaître. L'ému-
« lation a été si grande, que, quelques personnes, telles que
« Mme Ameline et Mme Raby ont exposé des ouvrages sans
« être achevés et encore sur le métier. Nous avons accordé
« des mentions honorables et bien méritées à tous ces fabri-
« cants, sans en excepter aucun. Il est à regretter qu'un lit

« de dentelle soit sorti de notre ville et ait reçu sa destina-
« tion avant l'époque fixée pour l'Exposition, mais nous
« n'avons pu entraver les relations commerciales. Cet

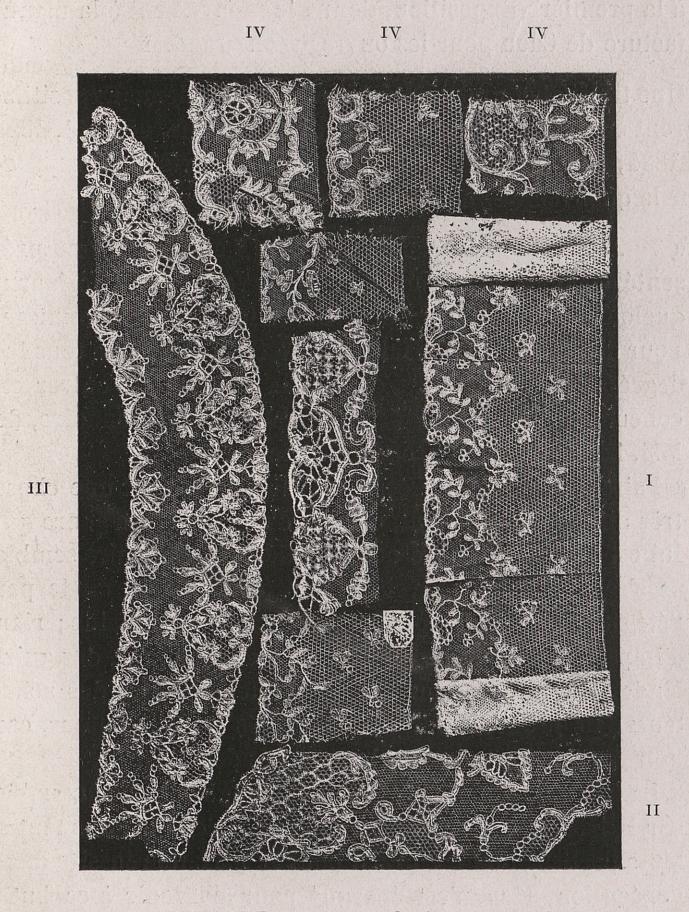


Planche n° 6 (1)

« ouvrage, entrepris par Mme Manchon, a été vendu 40.000 fr.
« C'est un des plus considérables qui ait été fait dans le

(1) Planche n° 6. — **Dentelle de fil blanc**

I. Effets de réseaux de fond *Champ* et *Alençon*. — II. Partie de pèlerine très joliment ajourée avec du *point vitré* entrecoupé de toiles fins. — III. Moitié de parure habillée, très fine. — IV. Six spécimens de fond *Champ* et de *points vitrés*.

« département. Quoique l'absence de Mme Manchon l'ait
« empêchée de concourir cette année, nous avons cru devoir
« placer ici son nom, en nous rappelant que c'est elle, qui,
« à la première Exposition, donna le mouvement à la manu-
« facture de Caen pour les ouvrages en grand. »

Une troisième, une quatrième et une cinquième Exposition furent organisées, dans les mêmes conditions, en 1811, 1829 et 1834; nous relevons le passage suivant, extrait du rapport sur la quatrième exposition de 1819:

« . . . . . . Mme Lahaye et Mlle Lemarescal ont pré-
« senté des objets bien fabriqués; Mme veuve Lecerf a fourni
« quelques échantillons de la dentelle la plus commune,
» pour démontrer que la fabrique de Caen embrasse tous les
« degrés. Par leur nature, ces objets ne peuvent entrer en
« concurrence avec ceux de notre collègue, M. Bonnaire, de
« MM. Leblond et Lange et de M. Lecointe.

« Faire un choix entre ces trois fabricants était une chose
« très difficile. Cependant, chacun d'eux ayant un genre qui
« lui est propre, ce genre nous a guidés. M. Bonnaire semble
« ne s'occuper qu'à prévenir les caprices de la mode par
« l'élégance et quelquefois l'originalité de ses dessins; rien
« d'imparfait ne sort de ses ateliers; chaque jour, des guir-
« landes, des palmes nouvelles excitent les désirs des ache-
« teurs; ils prouvent les talents variés de leur auteur, car
« notre collègue compose lui-même ses desseins.

« La fabrique de MM. Leblond et Lange est remarquable
« par la bonté du tissu et l'harmonie des dessins dans toutes
« leurs parties; tout est prévu pour la parfaite réussite dans
« l'exécution, rien n'est épargné pour parvenir à ce but;
« aussi les objets sortis de leur fabrique satisfont tous les
« goûts, conviennent à toutes les fortunes et se vendent dans
« tous les pays.

« M. Lecointe est un digne rival de M. Bonnaire et de
« MM. Leblond et Lange; c'est le plus juste et le plus bel
« éloge que l'on puisse en faire.

« La Commission estime que la principale médaille d'or
« doit être donnée à la dentelle, comme l'objet le plus impor-

« tant que présente le commerce de ce département et qu'elle
« appartient à MM. Leblond et Lange. »

Quelques longues que soient les citations qui précèdent,



Planche n° 7 (1)

qu'il nous soit permis d'extraire encore les quelques passages suivants du consciencieux rapport de M. Joyau (2) sur l'Exposition de Caen en 1834, section des dentelles qui compre-

(1) Planche n° 7. — **Dentelle de soie blanche**

Spécimen ancien, époque de 1835 ; effets de mat et de grillés ombrés à feuillages ondulés ; grande légèreté d'exécution et ensemble très vaporeux.

(2) Société Royale d'Agriculture et de Commerce de Caen. Rapport sur la cinquième Exposition du produit des arts du Calvados en 1834.

nait aussi les tulles ; c'est à cette époque que les dentelles fabriquées mécaniquement ont commencé à s'immiscer largement dans la fabrication des dentelles.

« Oui, Messieurs, déclare l'honorable rapporteur, on évalue « à cinquante mille (1) les ouvriers occupés à Caen et dans le « reste du département à la confection des tulles, des den- « telles et des blondes ; ces ouvriers sont des femmes et des « enfants, leur travail ne les jette pas dans les ateliers, tris- « tes foyers de corruption, c'est au sein de la famille même « qu'ils produisent une valeur de 7,500,000 francs dont les « trois quarts au moins passent à l'étranger et dans lesquels « l'achat de la soie préparée, les métiers et autres dépenses « n'entrent guère que pour 1,500,000 fr. . . . . il existe « maintenant dix fabriques *de tulle bobins (ou à mailles fixes)* « dans le Calvados, MM. Moutier et Durand ont exposé de « bons produits de celle qu'ils ont établie à Lisieux, mais, « Messieurs, il faut placer à la tête de toutes la manufacture « de MM. Leblond et Lange, de Caen, tant par son impor- « tance que parce que, outre les tulles bobins en coton, on y « a fabriqué, avec un succès complet, les premiers tulles « bobins en soie. Ces Messieurs les appellent *tulles blondes ;* « il faut bien se garder de les confondre avec les tulles de « soie de Lyon. Le nouveau produit, d'une similitude par- « faite avec la blonde unie et d'un réseau plus égal, permet « d'établir, avec une économie considérable, des robes, des « schalls, des voiles, par application et à l'instar de Bruxel- « les. . . . .

« Cependant, la fabrication des tulles unis resterait pres- « que inutile, si l'emploi n'en était fait par une seconde « branche de l'industrie capitale de notre département. Sur « ces tulles, on brode, à l'aiguille, les fleurs et les autres « ornements des plus belles dentelles ; ou bien par un point « particulier dont l'invention, due à notre collègue, feu « M. Bonnaire, a rendu un service signalé à toutes nos fabri-

(1) On peut évaluer au chiffre de 40 à 50,000, le nombre des ouvrières, de tout âge, qui faisaient la dentelle dans le Calvados, pendant la période de 1820 à 1860 ; chaque ouvrière pouvait gagner, alors, depuis 5 centimes jusqu'à 30 centimes par heure de travail effectif, souvent davantage, cela dépendait de l'âge, de l'aptitude, du talent de ces ouvrières et du courant des affaires.

« ques : on applique sur un morceau de tulle, ou autour de « ses bords, de la dentelle même, faite au fuseau et on les

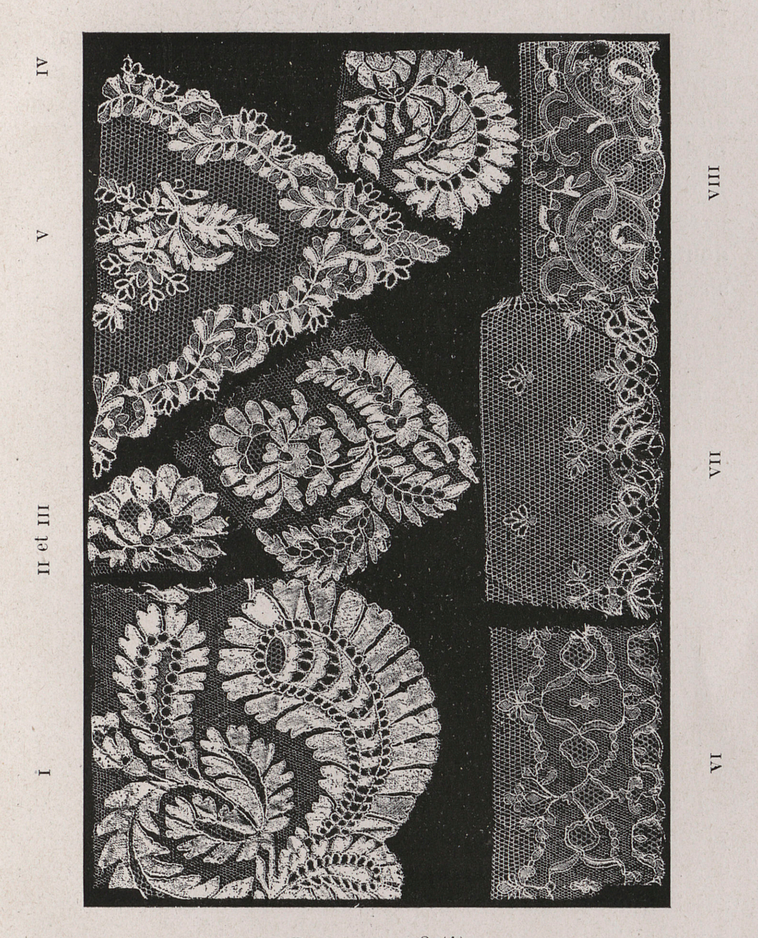


PLANCHE N° 8 (1)

« unit avec tant d'exactitude, qu'il faut être du métier ou au « moins être connaisseur pour s'apercevoir du point de jonc- « tion..... »

(1) PLANCHE N° 8. — **Dentelle de soie blanche**

I, II, III, IV. Echantillons de blonde mat dite « légitime », fond *Alençon*, genre des mantilles espagnoles, effets de « toilé mat » et de « grillé cantille ». — V. Moitié d'une coiffure en blonde mat, dessin ombré, fond de point vitré d'une rare perfection. — VI, VII et VIII, types de dentelle de soie, époque 1830, points variés, qualité remarquable.

A cette époque, les blondes blanches avaient quelque peu éclipsé les dentelles de fil, qui étaient moins éphémères et plus solides ; le courant de la fabrication penchait plutôt vers le côté pratique des affaires lucratives que vers les œuvres artistiques dont la demande semblait un peu fléchir ; on avait jusqu'alors surmonté assez de difficultés, il fallait maintenant profiter des résultats acquis ; on avait donc moins de tendance à travailler *pour la gloire*, selon l'expression un peu commune, mais expressive ; c'est, sans doute, cette considération qui a amené le Rapporteur à s'exprimer en ces termes : « Cependant quelques commandes « et le courage de la maison Lefébure, de Bayeux, digne « successeur de la maison Le Carpentier, paraissent devoir « ranimer une fabrique si intéressante ; on y parviendra « sans doute, Messieurs, si vous signalez par vos puissants « encouragements la rare beauté des objets exposés par « M. Lefébure et qui sont les plus parfaits peut-être de toute « notre industrie dentellière.

« Dans l'état actuel, c'est la fabrique de blondes surtout « qui verse sur nos contrées les trésors qui les alimentent et « les vivifient. Telle est son importance, que votre Commis- « sion, avant d'entrer dans aucun examen comparatif, a « résolu de vous demander deux premiers prix pour cette « première de toutes nos industries. M. Lefèvre, de Caen, a « soumis à votre examen, une grande quantité de blondes, « blanches et noires, d'un travail dont les dessins ont beau- « coup d'éclat et justifieront sans doute votre jugement. « M. Raymond de Savignac, également de Caen, dont la « fabrique, jeune encore, occupe déjà un rang si avantageux « parmi les plus considérables, n'a exposé qu'un seul mor- « ceau, un schall *six quarts*, en blonde blanche. Mais, aussi, « c'est un véritable morceau de composition. Il a réuni tous « les suffrages par le bon goût et l'admirable proportion « de ses ornements. Dans les plus beaux ouvrages, on est « obligé de sacrifier l'exactitude du dessin à la facilité de « l'exécution par l'ouvrière. Au contraire, dans celui de « M. de Savignac, le dessinateur n'a songé qu'à l'exacte « imitation de fleurs toutes charmantes, mais de fleurs toutes

« naturelles. Cependant, surmontant cette difficulté, jusqu'ici « réputée invincible, le fuseau de l'ouvrière, habilement « guidé dans ce magnifique schall, n'est resté nulle part au- « dessous du savant crayon de l'artiste ».

A partir de l'époque où M. le Rapporteur de l'Exposition caennaise de 1834 écrivait les lignes qui précèdent, la fabrication des dentelles de Caen a conservé son importance sans accroissement notable jusqu'en 1867, et elle a été représentée honorablement et presque toujours collectivement avec la fabrique de Bayeux, à toutes les Expositions nationales et internationales qui se sont succédé à Paris et à Londres, concurremment avec les dentelles fabriquées à Chantilly, les dentelles de Caen et de Bayeux ont toujours été supérieures à leurs similaires de Chantilly, dont la réputation usurpée a longtemps prévalu à Paris et à Londres sur celle des dentelles du Calvados. Dans la très remarquable et savante étude que M. Morière a présentée sur les produits du département du Calvados à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, le futur Doyen de la Faculté des Sciences de Caen, après avoir esquissé rapidement les origines de la dentelle dans le Calvados, fait un très bel éloge des ouvrages exposés ; à cette époque-là, la dentelle de fil était disparue, on avait abandonné également les grands articles de dentelle blanche, et peu à peu, les petites dentelles de soie blanche cédaient le pas à leurs similaires de fabrication mécanique ; c'était le début de la grande période de la dentelle de soie noire, de tous genres et de toutes les dimensions, qui s'est développée jusqu'à nos jours, parce que, à partir de cette époque de 1855, les progrès des arts du dessin et de l'éducation artistique des ouvrières ont permis de faire des ouvrages d'élite, sous le rapport de la grande finesse de la fabrication raffinée et du bon goût (1).

(1) En vue de compléter cette étude historique de la dentelle à Caen, nous croyons devoir reproduire ici l'analyse de divers documents très intéressants qui sont déposés aux archives du Calvados et dont nous devons la communication à l'obligeante attention de M. Benet, archiviste du département.

Le premier de ces documents date du 5 avril 1796 ; c'est un relevé de compte qui fait partie des papiers de la famille Depierre : il est adressé par un des

Ainsi que nous l'expliquent les extraits des rapports que l'on vient de lire, peu après l'introduction de la dentelle de fil, on s'est servi, à Caen, de soie blanche et de soie noire et les trois genres ont été faits simultanément ; cependant, jusqu'à l'époque de 1814, on fabriquait encore trois fois plus de dentelle de fil que de dentelle de soie (*Annuaire du Calvados de 1833*), puis, à titre de perfectionnement, on a mélangé aux soies des fils d'or fin et d'argent ; on a employé aussi des soies teintes en couleurs ; dès 1819, M. Bonnaire avait exposé à Caen des dentelles d'or et d'argent qui avaient eu beaucoup de succès. Ces dentelles d'or, d'argent et de nuances diverses étaient considérées comme des produits de haute fantaisie disposés pour faire beaucoup d'effet, en vue d'un commerce d'exportation vers l'Orient et en Russie principalement, plutôt que pour la consommation locale. Assurément il y avait dans ces genres de très beaux dessins et des effets très riches et très réussis, mais, sous le rapport du mérite de la fabrication, de la finesse et de la variété des points, ces dentelles de haute fantaisie n'avaient d'autre prétention que celle de faire

membres de cette famille à sa sœur qui habitait Paris et qui y vendait pour une somme considérable de dentelles pour le compte de ses parents.

Ce relevé de compte qui comprenait une période de dix-huit mois énumérait une longue série d'envois de dentelles dont la valeur totale s'élevait à la somme de 749.897 livres (valeur de l'époque en assignats).

Un autre de ces documents qui accompagne le relevé de compte et qui était adressé à la même personne en l'an III de la République consiste en une série d'échantillons de dentelles pour garnitures avec le prix de vente applicable à chaque dessin ; ces dentelles étaient faites en soie noire et en soie blanche écrue, c'est-à-dire en blonde primitive ; le fond est fait principalement en réseau Alençon avec épingles fermées, ce qui démontre que ce genre de réseau, qui est disparu depuis longtemps, était en faveur à l'époque de 1796.

Le rapport officiel des membres de la Chambre Consultative des Manufactures, Arts et Métiers qui résidait à Caen, nous apprend que le nombre des ouvrières dentellières était de 15.000 en 1789, puis de 20.000 pendant la période de 1800 à 1810.

En 1811, Mme Manchon, dont M. P.-Aimé Lair nous a fait connaître le mérite, occupait à Caen 540 ouvrières auxquelles elle payait chaque mois 8.730 francs, ce qui représentait un chiffre d'affaires d'environ 140.000 francs par an. A cette époque, la manufacture de dentelles du Calvados était l'objet de la sollicitude de l'Administration préfectorale (c'est-à-dire de M. Méchin) et du Gouvernement impérial auquel M. Bonnaire, de Caen, s'engageait à fournir pour 3.000 francs de dentelles par semaine pendant dix semaines consécutives.

Il résulte encore des documents qui m'ont été communiqués par M. Benet que M. Jean-Baptiste Clément, associé de M. Tardif père, qui dirigeait une fabrique de blondes à Caen, en 1754, a été le premier fabricant de dentelles à Bayeux ; avant cette époque, il n'y existait que deux endroits où l'on faisait de la dentelle ; c'était à « La Poterie » et au « Petit Bureau », dépendance de l'hôpital, car déjà on faisait faire de la dentelle dans les hôpitaux du Calvados et surtout par les enfants ; on y occupait même les petits garçons.

des effets riches ou d'assortir les nuances de dentelles avec celles des costumes.

A toutes les époques, les blondes blanches unies et les dentelles de soie de couleur étaient fabriquées avec une

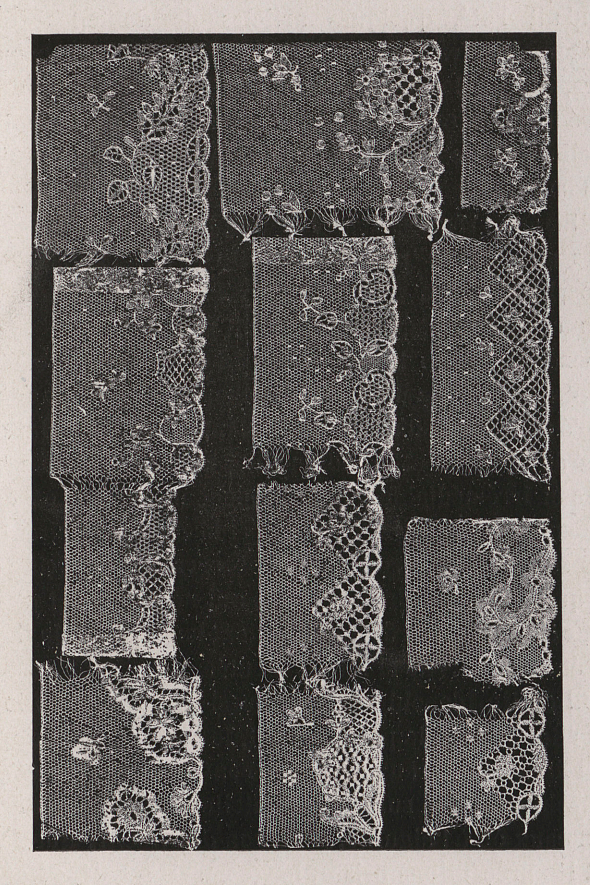


Planche n° 9 (1)

grande fraîcheur, qu'aucune autre fabrique n'a pu surpasser ni même égaler ; cependant ces dentelles étaient faites au domicile des ouvrières, dans l'unique salle qui faisait leur

Planche n° 9. — **Dentelle de soie blanche**

Douze échantillons de blonde, fond Alençon, époque 1835, avec effet de jours variés et de dessin « sans cordon »

habitation, souvent par des enfants, car, de même que les instruments de musique, la dentelle exige que l'on en commence l'apprentissage très tôt, dès l'âge de cinq à sept ans.

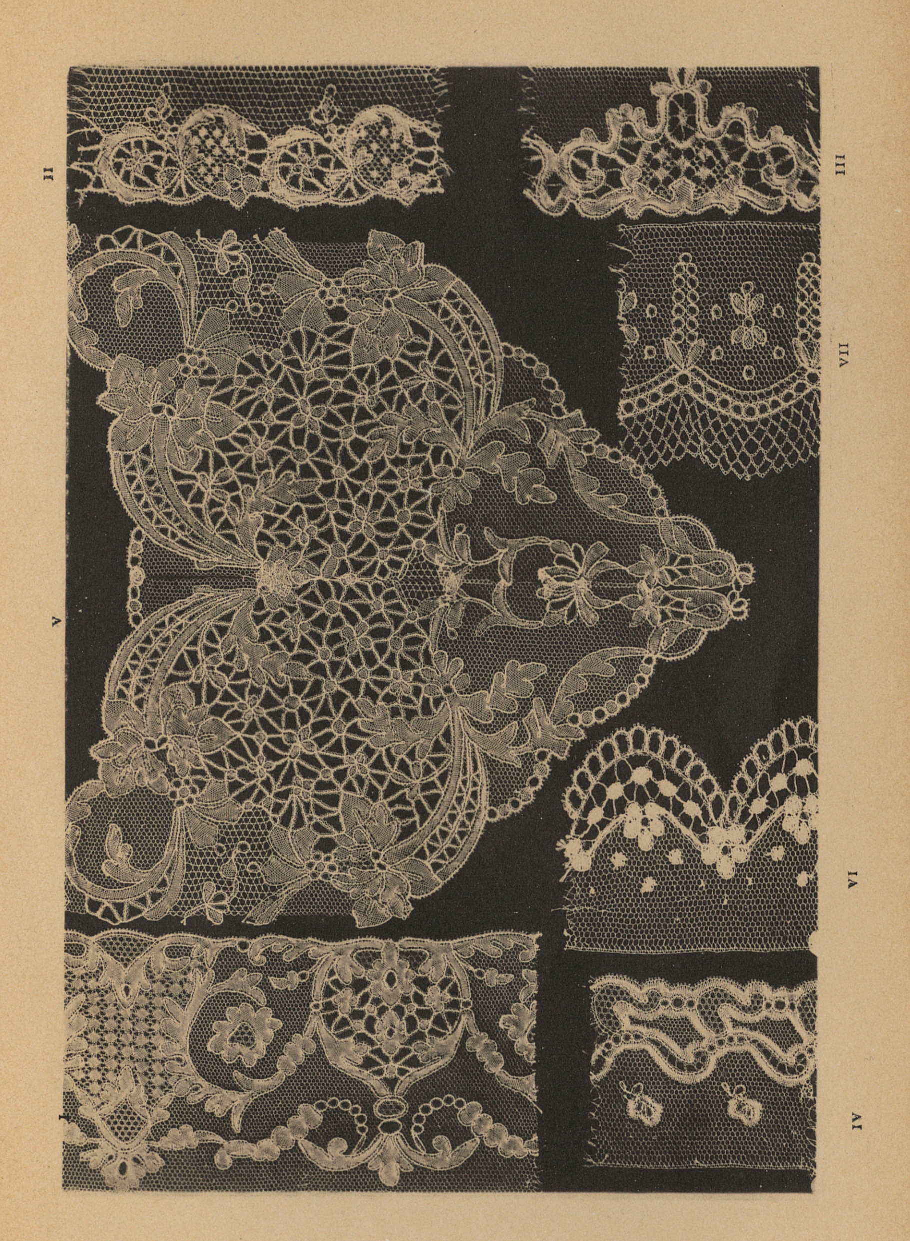
Pendant l'été, quelques articles de dentelles blondes étaient moins fraîchement faits parce que l'on travaillait dehors, devant les habitations, sur le bord des routes, et, malgré les précautions prises, la poussière et l'action de l'air ensoleillé nuisaient quelquefois à la fraîcheur du travail.

Pendant l'hiver, il arrivait fréquemment que plusieurs dentellières se réunissaient le soir pour travailler dans des étables afin de ne pas souffrir du froid, mais, malgré l'atmosphère viciée qui pouvait y régner, la fraîcheur de la nuance de l'ouvrage n'en souffrait pas.

Cependant, toutes les ouvrières indistinctement n'étaient pas aptes à faire la dentelle blanche, principalement celles qui n'étaient pas d'un tempérament très sain; la défectuosité de l'haleine et la moiteur des mains ayant une action directe et irrémédiable sur la blancheur, sur l'azur, ou sur la nuance des soies. Le fil blanc et la dentelle noire étaient moins susceptibles, cependant, l'observateur praticien constatait que, faites par des ouvrières qui ne pouvaient pas faire blanc, c'est-à-dire qui défraichissaient leur travail, la dentelle noire était plus terne et moins bleutée.

Le fil de lin blanchi exigeait aussi une très grande fraîcheur attendu que, le plus souvent, le produit était appliqué sur du linge et que, aux yeux des connaisseurs, toute espèce de blanchiment que subit une dentelle quelconque fabriquée aux fuseaux où à l'aiguille, est à son détriment; quelles que soient les précautions prises, le réseau est gonflé, détendu, il perd de sa netteté.

Ces réunions pour la veillée du soir avaient un caractère tout primitif et patriarcal; les dentellières s'y rassemblaient en plus ou moins grand nombre, par groupes de deux, trois, ou quatre; chaque ouvrière avait son métier à dentelle posé sur une bancelle et chaque groupe entourait un modeste chandelier, d'où rayonnait la lumière; ce chandelier consist ait en une tige de bois fixée, à sa base, dans un petit billot de bois



DENTELLES DE SOIE BLANCHE

I. II. III. Trois spécimens, époque 1840, avec points à jour variés ; fond champ, point vitré, pointignan, point de neige. — IV. Effet de grillé cantille, sans cordons. — V. Partie de pèlerine avec effets de guipure, 1845. — VI et VII. Blonde moderne, 1865, l'une avec effets mats, l'autre avec ossés à jour.

(Proportions env. 1/3 grandeur réelle).

brut, qui lui servait de pied ; une chandelle d'un sou, posée sur une crémaillère rudimentaire qui servait à la maintenir à la hauteur voulue, émergeait du centre de la tige de bois.

Assurément cette chandelle eût été absolument insuffisante pour fournir l'éclairage nécessaire à quatre personnes pour faire un travail aussi délicat que la dentelle, mais, on suppléait à cette insuffisance par des *globes* de verre blanc mince, remplis d'eau, dont l'action dilatant les rayons lumineux centuplait et localisait le pouvoir éclairant de la chandelle. Quatre de ces globes ou ballons étaient fixés par leur tige sur deux petites planchettes disposées en croix sur le sommet de la tige du chandelier et complétaient, d'une façon très pittoresque, ce modeste système d'éclairage ; il fallait un globe par chaque dentellière. Certains fabricants, très judicieux, teintaient l'eau des globes avec une substance verte, afin que cette vive clarté localisée fatiguât moins la vue.

Souvent les raboutisseuses de dentelles se servaient aussi de globes, car la projection d'un foyer lumineux sur le point fixe qu'elles avaient à traiter leur aidait à mieux faire les coutures.

Tels étaient encore, il y a à peine soixante ans, ces détails de mœurs dans nos campagnes et nous laissons à l'imagination de nos lecteurs le soin de se figurer ce que pouvaient être ces bonnes réunions du soir pendant lesquelles de joyeuses causeries faisaient passer d'agréables moments à nos villageoises normandes, pendant l'hiver. A cette époque, un folk-loriste eût pu aisément recueillir une moisson intéressante et variée des dictons et des adages de Basse-Normandie, sans parler des quolibets, des refrains, des chansons, des bons mots et même des saillies naïves qui égayaient, alors, ce monde de travailleurs de nos campagnes.

En général, tout le monde connaît le métier à dentelles ; cependant, il y en a plusieurs modèles : le métier en usage à Caen consistait en une pelote cylindrique de treize à quatorze centimètres de diamètre, montée sur un axe en bois arrondi, dont les extrémités reposaient dans deux entailles faites sur les côtés verticaux d'une boîte à très larges rebords,

destinés à supporter les *bloquets* tout autour (1). La largeur de cette pelote variait suivant le degré de largeur des dentelles que l'on désirait obtenir, c'est-à-dire, depuis quinze jusqu'à trente centimètres ; sur cette pelote, on plaçait la carte à dentelles, percée de trous d'aiguille conformément au dessin à obtenir, et, dans chacun de ces trous, on piquait une épingle de laiton à tête ronde et on en mettait ainsi un nombre considérable qui variait selon l'importance de la dentelle ; autour de ces épingles, on croisait et recroisait trois fois chacun des fils de lin ou de soie qui formaient le réseau.

Les larges rebords de la boîte qui supportait la pelote étaient plus ou moins coquettement garnis d'étoffe et quelquefois de velours rouge. Les *bloquets* ou fuseaux étaient très délicatement tournés, en bois d'if, de sureau ou de buis ; quelques-uns étaient en os et en ivoire, on en faisait de différents degrés de pesanteur et ils étaient ornés avec soin de rayures symétriques ; on garnissait le haut de ces bloquets, sur lequel était enroulé le fil que l'on employait, avec des noquettes ou enveloppes en corne transparente, de couleur jaune, vert foncé, rouge ou de nuance violette, selon le goût des dentellières ; ces noquettes étaient destinées à abriter de la poussière les fils auxquels on ne touchait que le moins possible avec les mains. Toutes les dentellières soigneuses tenaient particulièrement et avec ambition, à ces menus détails.

Beaucoup de dames de la bourgeoisie se plaisaient à faire de la dentelle, à titre d'ouvrage d'agrément, pour elles-mêmes, pour leurs enfants ou pour leurs amies ; quelquefois, mais plus rarement ces dames faisaient du « point à l'aiguille ».

A partir de 1840, on fabriquait presque exclusivement la dentelle de soie avec de la grenadine noire et on la fabriquait très bien. L'art du dessin avait fait beaucoup de progrès, et, à partir de ce moment, on fit des effets d'ombre, d'abord à l'aide de mélanges de soie brillante et de soie terne, puis —

(1) Voir la photogravure qui est en tête de cette notice.

dans les articles riches — on augmenta la finesse du point, tellement que l'on est arrivé jusqu'au double de la finesse courante, c'est-à-dire à un degré tel, que, seules, les meilleures ouvrières, douées d'une bonne vue, pouvaient arriver à entreprendre des morceaux extra-fins, et elles ne pouvaient pas y travailler beaucoup plus de trois heures par jour, avec un bon éclairage. A l'aide de ces degrés de finesse et des mélanges que l'on pouvait en faire, on arrivait à nuancer les effets de dessin, presque comme de la gravure, et l'on obtenait ainsi des effets superbes dans des morceaux de toutes dimensions, témoin le magnifique éventail dont nous devons la reproduction photographique à l'obligeance de Mme de Bonnefon.

Tel est succinctement l'historique de la dentelle de Caen. Nous aimons à penser qu'il pourra donner une idée des développements et des modifications successives que cette fabrication a subie depuis un siècle et des degrés d'importance et d'utilité qu'elle a atteint pendant cette longue période.

Afin de faire mieux comprendre les différentes espèces de dentelles dont il a été question, nous joignons à cette courte notice une série de photographies, de quelques spécimens que nous avons pu grouper ; le plus grand nombre de ces spécimens ne sont pas très brillants, ni très chatoyants à l'œil, sous le rapport des dessins, mais ils ont été choisis spécialement parmi les plus authentiques ; le format de notre étude, sa destination, et l'espace relativement restreint qui nous est accordé, ne nous ont pas permis de présenter la reproduction de grandes pièces ; nous avons donc pensé qu'il était préférable de sacrifier l'aspect flatteur de l'image, afin de présenter une plus nombreuse variété de genres qui puisse faire apprécier la gamme des progrès successifs, la variété des points qui ont pu être produits et la perfection de la fabrication que l'on a pu obtenir à Caen, aux diverses époques de notre siècle.

Les différents points que l'on a pu exécuter en dentelle de Caen sont moins variés que ceux qui composent le point d'Alençon, les dentelles de Bruxelles et le point de Venise,

malgré cela on est arrivé à faire de notables variantes et l'on a produit des effets de dessin remarquables.

On faisait deux espèces principales de réseaux pour le fond, ou base, de la dentelle, à savoir : *le champ et l'alençon ;* le *champ* formait un lozange au lieu d'un réseau hexagone comme le fond *alençon*, que l'on a fait exclusivement depuis 1845 et le seul que l'on connaisse maintenant ; on l'appelle *alençon* parce qu'il est hexagone comme celui de la dentelle blanche d'Alençon. Accessoirement, et à titre de variante on faisait et on fait encore le fond vitré, et anciennement on faisait ce fond vitré avec addition d'*épingles fermées* dont la petite bande qui figure sur la planche n° 2, fig. I peut donner une idée, mais ce fond, encore usité au Puy, ne l'est plus dans le Calvados depuis longtemps.

L'emploi de ces différents fonds a été varié selon le goût et la mode de chaque époque ; pour les faire en blonde blanche on employait de la soie de première blancheur naturelle provenant de vers à soie de la race *Sina* dont l'arrondissement d'Annonay (Ardèche) avait la rare spécialité ; cette soie déjà filée à un gros titre, était doublée en trame légèrement retordue ; primitivement elle fut employée dans sa blancheur naturelle et cela produisait une dentelle d'un ton écru nuance crème foncée d'où est dérivé la désignation de *dentelle blonde* ; plus tard on fit appliquer sur ces trames une très légère couche de bleu d'azur, additionnée d'un peu de cochenille.

Pour la dentelle de soie noire, on employait de la soie appelée *grenadine* qui était très fortement tordue ; c'était le produit d'une soie grège fine, doublée en quatre ou six fils, qui étaient assemblés en deux fois par une double torsion d'environ 2.000 tours au mètre ; cette soie était teinte en noir cuit ; la finesse de cette grenadine ainsi préparée variait selon le genre de dentelle que l'on voulait produire ; les plus ordinaires donnaient une longueur de 80.000 mètres par kilogramme et celles qui étaient appliquées aux fonds les plus fins, variaient depuis 120.000 jusqu'à 500.000 mètres au kilo.

Les fils de lin étaient également très fins et d'un

prix très élevé ; on les faisait venir de Lille ou des Flandres (1).

Pour orner le fond de la dentelle et pour tracer les dessins, on employait des *cordons* qui étaient formés tantôt d'un assemblage de 5 à 8 branches de la soie qui servait à faire le réseau, tantôt on se servait de soie plate brillante et enfin, plus récemment, on a employé des cordonnets de soie pour contourner le dessin dans la dentelle blanche.

Avec le mélange de ces diverses sortes de soies, noires ou blanches, on produisait au moins cinq variétés de points divers qui formaient les parties principales du dessin à savoir :

1° Le *grillé simple*, qui était un entrecroisement symétrique et serré des fils qui formaient les mailles du réseau avec ou sans addition de fils semblables ;

2° Le *grillé cantille,* semblable au précédent, mais avec l'addition d'autres fils de soie plate brillante ;

3° Le *toilé simple* était un grillé normal renforcé d'assez de fils pour donner à certaines parties du dessin une apparence plus caractérisée ;

4° Le *mat* était un effet de toilé tout en soie plate brillante ;

5° Le *toilé mat* était semblable au précédent, mais plus accentué.

Les dentelles avec des effets mat étaient très appréciées en Espagne ; ce genre s'appliquait surtout aux mantilles noires et blanches qui étaient alors, en Andalousie surtout, la parure favorite, et même nationale, des dames espagnoles.

(1) La ville de Caen possédait la spécialité de la préparation des soies pour a dentelle ; trois maisons importantes fabriquaient spécialement tous les genres de soies et les autres matières premières quelconques que réclamait la fabrication des dentelles.

Ces soies étaient filées et retordues dans des usines spéciales situées dans les Cévennes, principalement à Pelussin (Loire), puis elles étaient teintes par des teinturiers spéciaux ; ensuite, le finissage était fait à Caen, par environ cent vingt personnes, ouvriers et ouvrières, qui étaient occupées, à l'année, aux dévidages et aux autres préparations finales.

Les soins minutieux apportés à ces préparations étaient tels, que les soies de Caen étaient recherchées par toutes les localités où l'on fabriquait des dentelles : Bayeux, Le Puy, Mirecourt, Chantilly, Grammont en Belgique, le Bedfordshire en Angleterre, la Saxe et même la ville de Lyon faisaient venir de Caen les soies à dentelles qui leur étaient nécessaires et cette supériorité se continue encore de nos jours.

Six ou huit autres genres de points servaient à l'ornementation des dessins, pour les accentuer et leur donner de la légèreté à l'aide des effets de *jours* (selon l'expression technique) ; il y avait :

Le *point de carreau à jour;* le *point de guipure;* le *point vitré; le point de neige;* le *toilé sans cordon;* les *ossets à jour;* les *épingles fermées;* le *pointignan;* le *picot;* le *pied.*

Plusieurs autres sortes de points de fantaisie ajourés spéciaux n'avaient pas de désignation généralisée; enfin il y avait des accessoires tels que le *trou-trou* et l'*engrêlure,* qui servaient à rehausser les dentelles et surtout à les fixer sur les étoffes ou sur les coiffures.

Tous ces divers points pouvaient être exécutés aussi bien en fil qu'en soies noires, en soies blanches et de couleurs, excepté les effets mats brillants, qui ne pouvaient être obtenus qu'avec la soie.

Le haut des dentelles en bandes destinées à faire des garnitures s'appelait le *pied;* il était disposé en ligne droite et formait une nervure ferme et nécessaire pour la fixation sur les étoffes, avec ou sans addition d'*engrêlure;* le bas, c'est-à-dire le bord ondulé ou festonné, était terminé par le *picot;* ce point était formé à l'aide de quelques fils du réseau de fond contournés sur une des épingles du métier à dentelles, ce qui formait une petite boucle dont la répétition continue produisait une finale très légère, absolument convenable pour le bord de la dentelle. Cet effet de pied a fait pendant longtemps le désespoir des fabricants d'imitations, qui ont eu beaucoup de peine à le reproduire.

Tous les genres de points qui viennent d'être décrits étaient tracés avec le dessin par des signes spéciaux pour chacun d'eux autour des perforations correspondantes, par les dessinateurs sur des cartes vermillon pour les dentelles de fil et de soie blanche et sur des cartes blanches pour les dentelles noires; ces cartes étaient perforées de trous d'aiguille dans lesquels on faisait entrer à la place voulue les épingles qui servaient à diriger et à maintenir les fils de lin et de soie qui permettaient de leur donner la torsion et la tension voulue pour chaque maille.

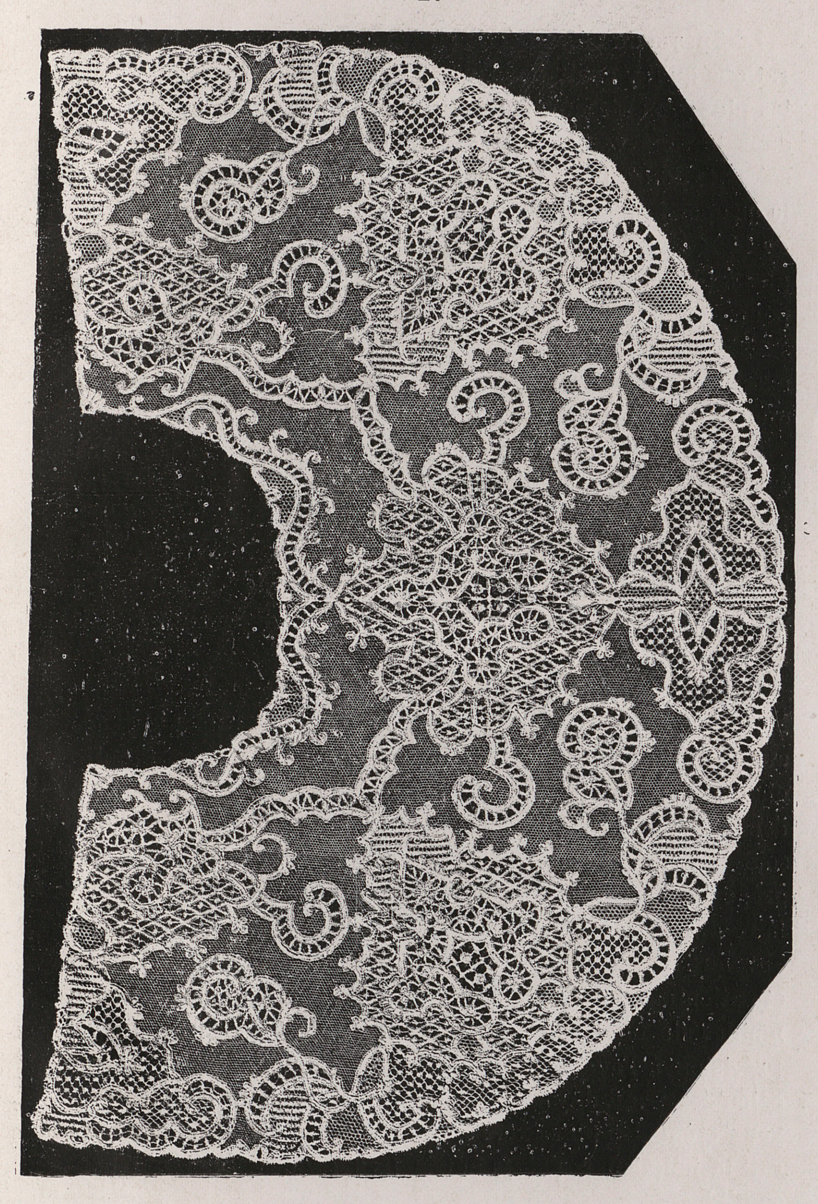


PLANCHE N° 10. — **Dentelle de fil blanc**

Pelerine « Cardinal », fond Alençon, ornementation riche qui réunit une grande variété de points à jour ; les jonctions des morceaux qui composent cette pèlerine ont été faites en point de raccroc et elles ont été merveilleusement dissimulées.

La finesse du réseau était réglée par le nombre de perforations qu'il y avait dans un pouce carré (28 millimètres), les plus gros réseaux étaient produits par huit perforations dans le sens vertical du dessin et neuf horizontales, soit soixante-douze trous par section de 28 millimètres de côté; la proportion moyenne pour la fabrication ordinaire était de 14 × 15 perforations, ce qui donnait deux cent dix épingles à placer pour former cinquante-deux mailles dans un pouce carré. Il y avait les réseaux à 15 × 16, à 18 × 18, à 20 × 20, à 24 × 24 et jusqu'à 28 × 28, ce qui donnait le maximum de finesse possible, soit sept cent quatre-vingt-quatre perforations par pouce carré.

Primitivement, on pratiquait ces perforations sur les cartes à dentelles à l'aide d'une aiguille dirigée à la main, puis M. Tassine, de Bayeux, inventa une machine à perforer dont le fonctionnement était d'une perfection absolue; à l'aide de cette machine on obtenait tous les degrés de finesse voulue pour les fonds unis, puis, le dessinateur en faisait l'application comme il l'entendait.

Les dentelles pour garniture d'étoffes étaient faites par bandes d'une aune ($1^{m}20$) au moins et souvent de plusieurs aunes de longueur, pour produire les quantités nécessaires de chaque dessin, on cousait ces bandes l'une au bout de l'autre avec du fil fin pour la dentelle de fil, ou avec une soie préparée spécialement pour *raboutir*, c'était une soie grège légèrement tordue et teinte en écru, qui ne servait qu'à faire ces sortes de jonctions ou coutures; la raboutisseuse, ouvrière spéciale, chargée des jonctions suivait habilement et patiemment avec son aiguille les nervures du dessin ou les mailles de fond uni; elle avait soin de les raccorder avec précision à l'avance, en faisant des ondulations savamment calculées pour dissimuler complètement cette couture aux yeux même les plus exercés; après ces préparatifs, elle opérait la jonction à points noués très solides, quoiqu'imperceptibles.

Les grandes pièces étaient fractionnées par bandes de dix, quinze ou vingt centimètres de largeur, les raccords étaient prévus par le dessinateur à l'aide *de melles* sur les bords qu'il

fallait réunir et que l'ouvrière raboutisseuse joignait l'un avec l'autre à l'aide de soie à *raccroc*, semblables à celles du fond, mais d'un degré plus fin, ces jonctions s'appelaient le avec des yeux exercés, témoin les jonctions qui existent

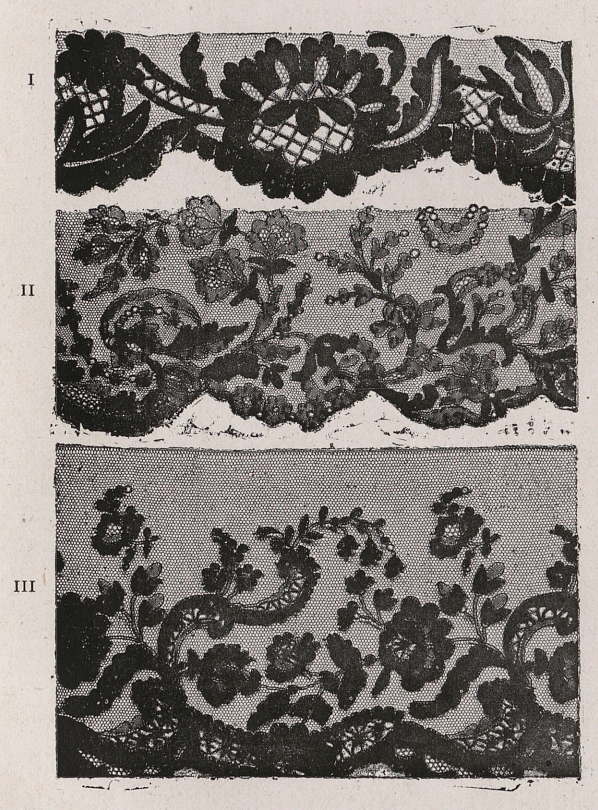


PLANCHE N° 11 (1)

raccroc qu'il était souvent fort difficile de reconnaître, même dans la pélerine cardinale dont la photographie n° 10 fait partie de notre collection de spécimens.

(1) PLANCHE N° 11. — **Dentelles de soies modernes** (1852 à 1860), **dessins exécutés en soie plate**

I. Bordure *mat* genre espagnol moderne. — II. Bordure ombrée. — III. Dentelle moderne entièrement mat, réseau du fond 15/16

Avant l'invention de ce point de raccroc perfectionné, on faisait des jonctions, aussi fines que possibles, mais, qui restaient apparentes et les fabricants faisaient faire les bandes et les morceaux de toute la largeur possible, afin d'éviter autant qu'ils le pouvaient ces fâcheuses jonctions, témoin M. Houël signalé par M. Lair, qui, dès 1806, ainsi que nous l'avons vu, était parvenu à obtenir en un seul morceau un châle carré de 1m80 de côté, c'était alors, et ce serait encore, un véritable tour de force. M. Morière nous apprend que « ce raccroc fut inventé par une modeste ouvrière de Carpi- « quet, près Caen, Mlle Cahagnet ; mais, que ce procédé dut « subir des améliorations successives et que ce ne fut « qu'en 1833 que l'on parvint à lui donner la perfection que « nous lui connaissons actuellement ; M. Violard, notable « fabricant de Courseulles, avait adopté un modèle particu- « lier de ce point de raccroc, qui avait le mérite d'être très « solide. »

Il est équitable de rendre, ici, un légitime hommage au mérite de cette nombreuse pléïade de raboutisseuses d'élite, au nombre d'environ cent cinquante, qui se sont succédé à Caen, depuis au moins trois quarts de siècle et qui, à force de patience, d'attention et d'habileté, assemblaient les morceaux de dentelles, les vérifiaient, les rectifiaient et souvent les transformaient, avec un art et un talent admirables, cependant, en dehors des fabricants, personne ne soupçonnait l'importance de l'art de la raboutisseuse.

La nature de cette notice et sa destination, qui nous ont obligé de la réduire à sa plus simple expression, ne nous permettent pas d'entrer dans les détails de la fabrication d'articles secondaires, tels que les articles qui ont été faits avec le poil de chèvre, la laine, le coton et autres essais analogues ; on faisait, en grand, à Caen, la broderie sur tulles mécaniques, en blanc et en noir, avec ou sans addition de perles ; on faisait aussi l'entourage des dessins de dentelles blanches et noires obtenues mécaniquement ; MM. Colas frères fabriquent encore, à Caen, une quantité importante de tulle *bobin* (sans parler de la manufacture qu'ils ont fondée à Lyon, (Rhône). L'on fait encore quelques broderies et quelques entourages ;

nous citons ces détails pour mémoire seulement, et pour démontrer la merveilleuse aptitude que nos ouvrières possèdent pour traiter avec habileté tous les genres, à un degré supérieur.

A l'époque actuelle, plusieurs fabricants, tels que la Maison Lefébure, à Bayeux, — qui, par parenthèse, est toujours célèbre par ses rarissimes points d'Alençon blancs ; — puis, M. Robert, à Courseulles, près Caen ; M. Désiré Deshogues, à Caen, et peut-être quelques autres personnes ont continué à produire de beaux articles de dentelle de Caen.

M. Robert auquel nous venons de faire allusion, et, qui, fidèle aux traditions presque séculaires de son ascendant, M. Violard, de Courseulles, et des autres Membres de sa famille, fait des efforts très louables pour redonner de la vie à la dentelle artistique au fuseau. Tout récemment, il a produit une œuvre émérite, d'un genre absolument inédit, qui a été l'objet d'une exposition spéciale à Caen ; aidé, sous le rapport du dessin et de la disposition des nuances de soies, par M. Picard, artiste peintre, il a fabriqué une pièce d'un genre absolument inédit ; une écharpe de dentelles de soies de couleurs variées de tons doux et agréablement nuancés ; cette pièce, d'une valeur de six mille francs, était destinée à être offerte par le gouvernement français à S. M. l'Impératrice de Russie ; le dessin était original et bien dans le goût moscovite. Dans cette grande composition, M. Robert avait réuni la plupart des jolis points qui distinguent la dentelle de Caen et il en avait innové d'autres ; nous sommes heureux de constater, qu'actuellement encore, ses dentelles *d'or de tons variés* et ses dentelles de couleurs ont du succès parce qu'elles offrent à l'ameublement riche des ressources antérieurement inédites.

Au point de vue artistique, il est à désirer, pour notre pays, que les éminents praticiens que nous venons de citer continuent à fabriquer des œuvres d'élite qui leur permettent de payer aux ouvrières des prix proportionnellement plus rémunérateurs qu'autrefois et ce sera une satisfaction pour les personnes qui savent apprécier *le beau* dans tous les genres et qui trouvent que s'il est utile de *mécaniser les*

arts pour contenter les goûts et les désirs de la plus grande partie de la population et dans l'intérêt de l'industrie, il n'est pas sans intérêt de protéger *les arts de la femme* et de les faire perfectionner, conservant ainsi une place d'élite pour le sentiment du beau, du vrai et de l'idéal.

Telle est la situation actuelle, et, si, pour des raisons économiques on délaisse les articles riches spéciaux pour la toilette usuelle des dames, nous ne disons cependant pas complètement adieu à la dentelle au fuseau parce que sa fabrication soignée, traitée selon les règles du bon goût français et fatalement d'une production relativement limitée, peut encore nous offrir, à des prix qui n'ont rien d'excessif, une foule de détails gracieux, d'articles de style sous la forme d'éventails, d'ombrelles, de coussins, d'abat-jour, d'écrans, de médaillons pour encadrer sous verre, ou de bandes destinées à être intercalées dans des ouvrages de dames ; puis, les grandes pièces telles que les dessus de lit, les stores, les rideaux, sans parler de l'infinité des autres applications que l'ingéniosité des dames saura trouver et que la Société des Arts décoratifs ne manquera pas de préconiser judicieusement Ce sont autant d'objets que la fabrication mécanique pourrait difficilement produire et qui, par suite, porteront toujours avec eux un cachet de distinction.

En résumé, et en thèse générale, considérant dans son ensemble le but à atteindre pour l'ornementation et le sentiment artistique inné chez nous, auquel nous faisions allusion au commencement de cette notice, la question se résume par une transformation et un déplacement ; transformation de la dentelle au fuseau pour l'habillement en dentelles faites mécaniquement, que l'on doit chercher maintenant à Lyon et surtout à Calais, puis transformation des genres sévères fins et légers d'autrefois en fantaisies diverses faites, soit aux fuseaux, soit mécaniquement, pour l'ameublement.

Les toilettes modernes fréquemment renouvelées pourront continuer à employer les dentelles faites par les machines, quoiqu'elles n'atteignent pas encore la souplesse, le moëlleux ni l'idéal de la vraie dentelle, mais elles sont moins coûteuses ; il en est de même pour l'ameublement à l'aide des



(1) Planche n° 13. — **Epoque 1870 à 1875**

Eventail en dentelle de Caen, fabrication moderne, dernier genre, type de réseau extra fin, 24 et 28

mécaniques merveilleuses que l'on emploie aujourd'hui (1); on obtient des effets surprenants, par masses, à des prix excessivement bas, qui permettent d'en vulgariser l'emploi au dernier point.

Cependant, n'est-il pas bien regrettable, pour nous, de voir si réduite notre industrie de prédilection, dont la prospérité a eu des résultats si moraux, très appréciables pour les familles de nos campagnes et si rémunérateurs pour l'ensemble de notre contrée ?

En présence des résultats qui ont été obtenus, il nous paraît équitable de rendre ici un légitime hommage aux anciens pionniers, fondateurs de la fabrication des dentelles à Caen, à leurs continuateurs et à tous ceux qui, à tous les degrés de la fabrication, se sont attachés à produire ces œuvres artistiques d'un travail si difficile, si consciencieux et si parfait, qui ont rivalisé de mérite avec les chefs-d'œuvre des autres localités françaises et étrangères les plus renommées.

Honneur aussi à la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen en la personne de ses membres fondateurs et en particulier à son ancien et vénéré secrétaire général, M. Pierre-Aimé Lair, principal organisateur des cinq premières Expositions caennaises ! Par leurs nombreux encouragements matériels, élogieux et honorifiques, ces Messieurs ont aidé à développer le goût et la mode de nos dentelles et ont été ainsi les promoteurs les plus actifs du progrès et des développements de cet art industriel dans notre région.

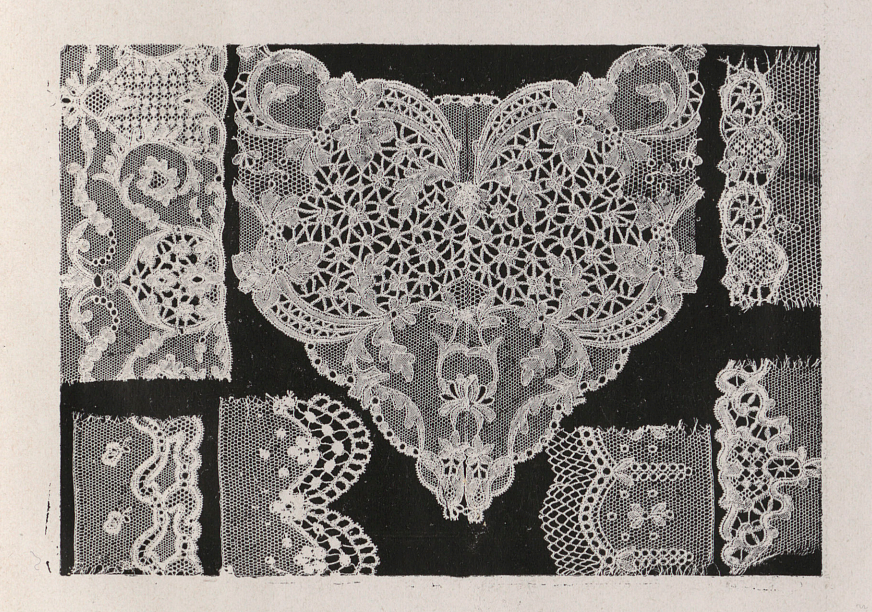
Maintenant, qu'il nous soit permis d'exprimer nos sentiments de gratitude envers les personnes telles que : Mme Raymond Lauffray, Mme de Bonnefon et Mlle Piquot Hamon, qui ont, si gracieusement, mis à notre disposition leurs magnifiques collections de dentelles anciennes et modernes.

Enfin, nous devons aussi nos plus vifs remerciements à M. Magron dont le zèle incessant et l'obligeance égalent son

(1) Les métiers qui produisent la dentelle faite mécaniquement sont du nombre des plus étonnantes conceptions de l'esprit humain. La maison Davenière, de Saint-Pierre-lès-Calais — pour ne citer que celle-là — emploie plusieurs séries de métiers de plus de 4 mètres de largeur, auxquels sont appliqués, soit le système Jacquard, soit le système de broderie mécanique et chacun de ces métiers coûte 40,000 francs.

merveilleux talent et qui a su rendre par la photographie, avec une précision admirable les points si variés des nombreux spécimens de dentelles que nous lui avons confiés, et notre gratitude est acquise aussi à notre éminent et si dévoué Président, M. Levard, qui a eu l'amabilité de compléter la série de ces illustrations.

Caen, le 15 février 1900.



Extrait des « Études caennaises », publication du *Bulletin de la Société caennaise de Photographie*

Caen. — Imp. E. ADELINE, rue Froide, 16


CLEVELAND MUSEUM OF ART
3 3032 00266 1159